

Nice, le 28 juin 2017

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de collèges
avec SEGPA

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Objet : Recrutement poste à profil de Conseiller Pédagogique Départemental
« Maitrise de la langue et lutte contre l'illettrisme »

Division du Personnel
1^{er} degré

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des
écoles l' appel à candidature cité en objet.

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Affaire suivie par :
Sakina SADOUK
Téléphone
04 93 72 63 57
Fax
04 93 72 63 22
Mél.
sakina.sadouk@ac-nice.fr

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante: ia06-dipe2@ac-nice.fr) **avant
le lundi 3 juillet à 12 heures**

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes



RECRUTEMENT POSTE A PROFIL

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 3 juillet 12h00
Mail : ia06-dipe2@ac-nice.fr

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS (renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste(s) :

Conseiller pédagogique Départemental « Maitrise de la langue et lutte contre l'illettrisme »

A
(signature)

le

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A
(signature)

le

Conseiller pédagogique départemental « Maîtrise de la langue et lutte contre l'illettrisme »

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants du 1^{er} degré, titulaires du CAFIPEMF

Lieu d'exercice : Le conseiller pédagogique départemental «Maîtrise de la langue et lutte contre l'illettrisme» est installé administrativement à la DSDEN des Alpes-Maritimes. Il est amené à se déplacer sur le département.

Date de prise de fonction : à la rentrée 2017

Conditions de nomination : nomination à titre définitif (sous réserve de détention du titre requis).

Conditions de rémunération : voir grille relative au régime indemnitaire de conseiller pédagogique.

Organisation du temps de travail : Le conseiller pédagogique départemental est totalement déchargé de service d'enseignement. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet, en accord avec l'Adjoint premier degré, d'une programmation équilibrée des différentes activités dont il est chargé. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.

Cadre réglementaire : Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale, il exerce ses missions sous l'autorité fonctionnelle de l'Adjoint au Directeur académique chargé du premier degré et travaille en liaison avec l'IEN en charge de la mission départementale « Maîtrise de la langue ». Il est membre de l'équipe des conseillers pédagogiques et son action est à concevoir dans le cadre de la politique départementale.

Description des missions :

1 - Mise en œuvre de la politique éducative à l'échelle du département :

- Apporter une aide pédagogique et technique dans le suivi et la mise en oeuvre des politiques ministérielles (dispositifs et opérations impulsés au plan national, traitement d'enquêtes, recueil de données...) en particulier dans
 - le suivi de la mise en place du dédoublement en éducation prioritaire sur les problématiques d'apprentissage de la lecture et la mise en avant des pratiques efficaces
 - le lien école-collège
- Impulser et coordonner la mise en œuvre d'actions, de dispositifs départementaux (FLG...) définis par Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- Accompagner les procédures d'évaluation (évaluation au quotidien, LSU, socle commun) notamment en permettant aux équipes de s'approprier des ressources et des démarches
- Développer, à l'échelle du département, la dynamique et la cohésion de réseau pédagogique autour de la maîtrise de la langue, en lien avec les formateurs 1^{er} et 2nd degré et l'ESPE
- Repérer, mettre en valeur et diffuser les bonnes pratiques

2- Formation et usage du numérique

- Contribuer à l'élaboration, à l'organisation, à la structuration, au suivi et à l'évaluation des actions de formation départementales dans le domaine concerné.

- Participer à l'organisation de formations inter-degrés pour accompagner la mise en œuvre des programmes du cycle 2 et du cycle 3 dans le domaine de la maîtrise de la langue en lien l'IEN chargé de mission « Maîtrise de la langue »
- Participer en qualité de formateur, titulaire du CAFIPEMF, aux actions de formations continue et initiale à la formation des enseignants, notamment débutants.
- Participer à la sensibilisation des équipes à la gestion de la différence dans les classes
- Concevoir et diffuser des outils et supports destinés aux circonscriptions, aux enseignants et aux élèves
 - Impulser l'usage des ressources Eduscol en ligne accompagnant les nouveaux programmes de français
 - Contribuer à la construction de parcours de formation à distance (FOAD).
 - Actualiser et diffuser des informations sur le site internet de la DSDEN dans le domaine de la maîtrise de la langue.

3- Lutte contre l'illettrisme

- Travailler avec les inspecteurs de l'éducation nationale pour la mise en œuvre de la priorité 1 du référentiel de l'éducation prioritaire « Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" ».
- Travailler sur les obstacles aux apprentissages dans le domaine du français pour mieux faire réussir les élèves
- Intégrer la réflexion concernant les programmes de réussite éducative et les contrats de ville pour les questions et les projets liés à l'illettrisme et à la maîtrise de la langue.
- Rechercher les partenaires et interlocuteurs adéquats et assurer la coordination des actions en lien avec les structures en charge de la politique de la lecture (médiathèques, bibliothèques, etc...).

Compétences et qualités requises :

Maîtrise des compétences professionnelles du référentiel en vigueur, en particulier connaissances didactiques et pédagogiques dans le domaine de la maîtrise de la langue française

Maîtrise des outils numériques, capacités d'organisation et de rigueur dans la gestion de l'écrit

Capacité d'analyse des pratiques liées à la maîtrise de la langue (cycle 2, cycle 3)

Capacité à élaborer des outils et supports pédagogiques, des documents et des ressources

Très bonne culture de l'évaluation

Aptitudes relationnelles auprès d'interlocuteurs nombreux et variés, disponibilité, qualité d'écoute, travail d'équipe, éthique professionnelle

Capacité de veille pédagogique et institutionnelle, d'appropriation et de diffusion des travaux récents des chercheurs en didactique du français

Capacité à travailler en équipe

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste: Madame l'IEN de Valbonne chargée de la mission départementale « Maîtrise de la langue » , 04 92 96 05 62

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.